Déclaration des élus et des représentants FO

au Comité Central d'Entreprise du 27/09/2017

Les représentants du personnel de l'établissement de Fougères ont été informés en Comité d'Etablissement qu'une étude est en cours afin de décider de sous-traiter ou non l'activité « Réception Magasins ». Vingt personnes seraient concernées.

Les salariés de Fougères ne comprennent pas ce projet qui émanerait d'une stratégie décidée par le Groupe SAFRAN et déployée au niveau de Safran Electronics & Defense en France.

En effet, cette partie essentielle de la Logistique contribue fortement à la performance et à l'excellence industrielle de Fougères. C'est d'ailleurs l'un des éléments souvent cité pour mettre en valeur notre vitrine fougeraise.

Les salariés concernés ont toujours répondu présents et ont fait les efforts d'adaptation et de formation lorsque c'était nécessaire.

Décider de sous-traiter cette activité et de perdre ainsi les connaissances et les poly-compétences du personnel serait un très mauvais signal envoyé à ces salariés.

Ce serait aussi prendre le risque de mettre à mal nos savoir-faire internes indispensables à la ponctualité et la qualité de nos livraisons, gages de la satisfaction de nos clients.

Ce serait également un coup dur pour la qualité et la pérennité de l'emploi sur un bassin industriel comme celui de Fougères.

Ce serait associer Safran Electronics & Defense à une politique de précarisation, ce qui serait d'autant plus difficilement compris par le personnel, qui a encore en mémoire les récentes promesses d'embauches du Ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian.

Aujourd'hui les salariés sont stressés. Ils vivent avec la peur du lendemain. L'angoisse est contagieuse car beaucoup craignent que l'étude ne soit généralisée à d'autres secteurs d'activité comme à l'ensemble du Magasin par exemple.

Les élus FO demandent à la Direction de prendre en compte l'ensemble de ces éléments lors de sa prise de décision.

Les élus FO souhaitent enfin, connaître l'avis du Président-Directeur Général sur la pertinence de cette stratégie dictée par SAFRAN au regard des risques sociaux et industriels encourus ?

Boulogne, le 27 septembre 2017